

ET MAINTENANT ?

95 — VAL-D'OISE

1^{er} CIRC. PONTOISE

RICHARD (PS) 45.368, ELU.
PONIATOWSKI (UDF) 44.227

1^{er} TOUR 1978 — Richard (PS) 20.174 ; Gallet (UGP) 14.921 ; Poniatowski (UDF-PR) 32.740 ; Tessier (RPR) 5.536.

2^e TOUR 1973 — Poniatowski (UDF-PR) ELU.

2^e CIRC. CORMEILLES

DELANDE (RPR) ELU
WEBER (PC) BATTU

1^{er} TOUR 1978 — Weber (PC) 17.824 ; Le Coadic (PS) 12.730 ; Garcia (UDF RAD. SOC.) 10.061 ; Delalande (RPR) 16.573.

2^e TOUR 1973 — Weber (PC) ELU.

3^e CIRC. ARGENTEUIL

MONTDARGENT (PC) 34.019, RELU
ROLAND (RPR) 19.422
1^{er} TOUR 1978 — Montdargent (PC) 25.456 ; Yves Lecharny (PS) 7.979 ; Alain (ECO.) 3.143 ; ROLAND (RPR) 15.571.

2^e TOUR 1973 — Feix (PC) ELU

4^e CIRC. ENGHEN

MAIRE (PS) 40.049
PETIT (UDF) 48.131 ELU

1^{er} TOUR 1978 — Combe (PC) 14.827 ; Maire (PS) 15.295 ; Ribière (DIV. MAJ.) 8.677 ; Petit (UDF-CDS) 18.656 ; Sabatier (RPR) 13.935.

2^e TOUR 1973 — Ribière (DIV. MAJ.) ELU.

5^e CIRC. SARCELLES

CANACOS (PC) 61.401 RELU
DEFORGE (RPR) 52.210

1^{er} TOUR 1978 — Canacos (PC) 34.953 ; Jaurey (PS) 23.923 ; Gigoï (DIV. MAJ.) 16.566 ; Deforge (RPR) 26.035.

2^e TOUR 1973 — Canacos (PC) ELU.

ESTIMATIONS

A 20 heures, les instituts de sondage donnaient les estimations suivantes :

ANTENNE 2. : Majorité : 282 sièges. Gauche : 209. (C.I. Honeywell-Bull).

R.M.C. Harris
France : majorité 276 sièges. Gauche : 215.

T.F. I. (Sofrès) : majorité 281 sièges. Gauche 214.

ET maintenant que la majorité sortante a été reconduite — un peu amputée certes, mais victorieuse — que va-t-il se passer ?

D'abord, le Premier ministre va rencontrer dès demain le président de la République pour examiner avec lui les résultats définitifs des élections.

M. Valéry Giscard d'Estaing qui présidera mercredi, comme d'habitude, le Conseil des ministres, tirera ensuite la leçon du scrutin devant les Français. A 20 heures, à la télévision, son allocution aura une très grande importance car chacun s'attend à ce que le chef de l'Etat trace les grandes orientations de sa stratégie future en conséquence des élections.

Les résultats des élections donneront à son action une impulsion nouvelle. Ne disait-il pas, il y a huit jours, à Chamonat, qu'il fallait « continuer à avancer dans la voie du changement, du renouvellement des hommes et de l'élargissement des équipes ? ».

CONFORMEMENT A L'USAGE

Peut-être, M. Valéry Giscard d'Estaing fournira-t-il des indications sur la formation du nouveau gouvernement, sur le moment de sa constitution ? Car, conformément à l'usage, M. Barre remettra la démission de son ministère au président avant la rentrée parlementaire. Le fera-t-il dès mercredi après le conseil des ministres ? Aucun délai n'est imposé, mais il est évident que cela se passera avant la réunion, le lundi 3 avril, de la nouvelle Assemblée nationale.

En 1967 et en 1973, les Premiers ministres, MM. Pompidou et Messmer, ne démissionnèrent qu'à la fin du mois de mars pour une raison à la fois simple et compliquée : l'étroitesse de la majorité et la nécessité cependant pour celle-ci d'élire, le jour de la rentrée parlementaire et pour la durée de la législature (cinq ans), un président de l'Assemblée nationale choisi dans ses rangs.

Cette fois-ci, la majorité parlementaire est numériquement assez forte pour qu'un gouvernement soit éventuellement constitué avant le 3 avril, jour de

l'élection du président de l'Assemblée. Pourquoi ?

INCOMPATIBILITE

Les membres du gouvernement, en vertu des règles d'incompatibilité, ne peuvent prendre part aux votes du Parlement. Si, par exemple, vingt-cinq d'entre eux ont été choisis parmi les députés de la majorité en place, il manquera vingt-cinq voix à la dite majorité. Les députés ont certes des suppléants. Mais ceux-ci ne peuvent siéger au Palais-Bourbon qu'au terme d'un délai de trente jours, période de réflexion accordée aux ministres ou secrétaires d'Etat issus de l'Assemblée nationale (ou du Sénat) pour opter entre leurs fonctions gouvernementales et leur mandat parlementaire.

Par conséquent, la coalition majoritaire doit être assez forte pour supporter la ponction d'une partie de ses voix avant l'élection du président de l'Assemblée. De toute façon, un nouveau gouvernement sera en fonction au début du mois d'avril.

G.R.

Législatives 78

2^e tour

Le prix de la désunion par André Passeron

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les polémiques au sein de l'union de la gauche en se prolongeant pendant plusieurs mois ont aussi à coup sûr nuit à la crédibilité d'un gouvernement du programme commun.

Dans la majorité si la victoire est évidente, les problèmes ne tarderont pas non plus à se poser. Bien vite les représentants de l'union ont affirmé que ce succès constituait « la victoire du président de la République ».

Les commentateurs à la télévision et à la radio ont souligné en effet que l'U.D.F. avait réalisé des progrès sensibles. Tous, toutefois, se sont gardés de décomposer ces succès entre ceux qui reviennent au parti républicain, au centre des démocrates sociaux et parti radical de M. Servan-Schreiber. Ces trois formations resteront-elles unies dans la prochaine assemblée et constitueront-elles un groupe commun ?

On peut supposer que si leurs effectifs le leur permettent chacune préférera présenter son propre groupe parlementaire, il faut pour cela disposer de trente députés.

Il n'en demeure pas moins que M. Valéry Giscard d'Estaing pourra à bon droit se prévaloir du succès de ses partisans qui, d'ailleurs, avaient choisi son effigie comme symbole et le titre de son livre comme sigle.

Quant au R.P.R., s'il perd plusieurs sièges, il peut cependant demeurer encore la formation la plus importante de la majorité. Les amis de M. Chirac pourront rappeler à bon escient qu'ils ont pratiqué l'union sans réticence puisqu'ils ont partout retiré leurs candidats bien placés, alors que cette discipline n'a pas été observée par l'U.D.F. dans six circonscriptions.

Les gaullistes pourront également considérer que leur recul est relativement faible et rappeler qu'en 1973, lorsqu'ils ont eu quelque 170 députés élus, ils avaient à l'époque — comme l'U.D.F. aujourd'hui — le président de la République et le Premier ministre issus de leurs rangs.

Le chef de l'Etat et le nouveau gouvernement, pour garantir la vie sociale et faire mettre en œuvre la politique de réforme et d'ouverture qu'ils ont si fièrement annoncées pendant la campagne électorale, devront en tout cas tenir compte des aspirations d'une fraction non négligeable de la population, de celle qui, au premier tour, avait voté en majorité contre les députés sortants.

François Mitterrand : « L'Histoire jugera... »

« Notre pays avait choisi l'union de la gauche lors des dernières élections cantonales et municipales. Il est clair aujourd'hui que l'espoir que celle-ci portait s'est brisé le 22 septembre 1977 sur sa désunion », a déclaré M. Mitterrand au siège du parti socialiste.

« L'Histoire jugera comme il convient ceux qui en ont pris la responsabilité, n'hésitant pas à joindre leurs attaques violentes, incessantes à celles de la droite contre le parti socialiste ».

« Le résultat est là : la France reste avec la même majorité parlementaire et garde les mêmes problèmes. J'imagine la tristesse des quinze millions de Français et des Françaises qui avaient cru au changement. C'est à eux que je m'adresse ce soir pour leur dire que, quelle que soit la dureté du coup qu'ils reçoivent, rien ne doit atteindre leur résolution comme je veux qu'ils sachent que rien n'entamera la mienne ».

« La réalité politique fixée par le premier tour du scrutin est celle-ci : une majorité parlementaire à droite, une majorité de notre peuple à gauche, le parti socialiste devenu le premier parti de France par le nombre de ses suffrages et, a ajouté M. Mitterrand, la formation qui gagne le plus grand nombre de sièges ».

Le chef du P.S. a conclu en ces termes : « Le parti socialiste continuera d'appeler à lui celles et ceux qui sont déterminés à poursuivre la lutte et à vaincre. D'autres échecs sont devant nous, elles sont proches, préparons-les dès aujourd'hui ».

Robert Fabre : « Les radicaux de gauche se sentent déliés des accords de 1972 »

« La déception des 15 millions et demi d'électeurs qui ont fait confiance à la gauche est, ce soir, immense. Il faut tirer les conséquences de cet échec. La droite a réussi à faire jouer ses immenses moyens pour agiter la peur du collectivisme. On trouve ici le résultat de la polémique outrancière menée par le parti communiste contre le parti socialiste et François Mitterrand et qui a nuï à la crédibilité de l'union de la gauche ».

« L'accord du 13 mars 1978 aurait très bien pu être signé en septembre 1977. Il est venu trop tard. Les chances d'un socialisme humaniste demeurent cependant entières. Il n'est pas question de cautionner la politique de la droite. Les radicaux de gauche se sentent, en ce qui les concerne, déliés des accords de 1972 ».

Ils s'attacheront désormais à la résurgence d'un courant radical.

« Il faudra en tout état de cause que le président de la République tienne compte de ce courant ».

Commentant la réaction de M. Robert Fabre, M. Michel Crepeau (MRG) a déclaré qu'elle lui semblait « prématurée ».

« Il me paraît pour le moins surprenant que le président de notre mouvement prenne publiquement et au nom du parti, des positions politiques pour le moins prématurées, sans consultation préalable des instances régulièrement chargées de fixer la ligne du parti » a déclaré M. Michel Crepeau, vice-président du MRG, dans un communiqué.

« Je rappelle que les décisions du congrès de La Rochelle s'imposent jusqu'à nouvel ordre à tous les membres du parti et en tout premier lieu à son président. »

Georges MARCHAIS :

« Une grande déception pour tous ceux qui attendaient le changement »

« La droite conserve la majorité à l'Assemblée nationale. Nul doute que ce sera une grande déception pour tous ceux et toutes celles qui attendaient de ces élections le changement dont ils ont tant besoin. Je comprends cette déception ».

« Pourtant, il ne faut pas perdre de vue un certain nombre de données essentielles. D'abord, le rapport des forces politiques est extrêmement serré. Comme l'a montré le premier tour, quinze millions d'électeurs et d'électrices se sont prononcés contre la politique de la droite au pouvoir. Certes, la nouvelle Assemblée com-

prendra une majorité de députés de droite. Mais c'est le résultat d'une loi électorale injuste. D'ailleurs, la droite perd des sièges. Au second tour, pour ce qui est du parti communiste français, le nombre de ses députés s'accroît ».

« En troisième lieu, et c'est l'élément décisif — précise le secrétaire général du P.C.F. — il y a une chose à laquelle le résultat des élections ne change rien : c'est la crise, les bas salaires, le chômage, l'autoritarisme du pouvoir et du patronat ».

Les personnalités élues

Charles Fiterman, P.C., Val-de-Marne.
P. Pernin, UDF, Paris.
Laurent Fabius, PS, Seine-Maritime.
Giacomi, RPR, Haute-Corse.
Pierre Pasquini, RPR, Haute-Corse.
Charles Hernu, PS, Rhône.
Alain Savary, PS, Haute-Garonne.
Michel Rocard, PS, Yvelines.
Daniel Boulay (PC) (2^e Sarthe).
Marcel Bigeard (maj. prés.) (5^e Meurthe-et-Moselle).
Jacques Godfrain (RPR) (5^e Aveyron).
Michel Noir (RPR) (3^e Rhône).
René Visse (PC) (2^e Ardennes).
Raymond Tourrain (RPR) (1^{er} Doubs).
Paul Chapel (PR) (1^{er} Morbihan).
Jean-Charles Cavallé (RPR) (3^e Morbihan).
Georges Lemoine (PS) (1^{er} Eure-et-Loir).
Alain Bocquet (PC) (19^e Nord).
Michel Manet (PS) (19^e Nord.).
Arthur Paecht (PR) (4^e Var).
Yves Le Cabelléc (CDS) (6^e Morbihan).
Joseph Vidal (PS) (1^{er} Aude).
Roland Beix (PS) (3^e Charente-Maritime).
Philippe Marchand (PS) (4^e Charente-Maritime).
Jacques Chaminade (PC) (2^e Corrèze).
Jean-François Deniau (PR) (1^{er} Cher).
Jean-Claude Bogaudin (PR) (2^e Bouches-du-Rhône).
Pierre Lataillade (RPR) (7^e Gironde).
Jean-Louis Schneider (CDS) (1^{er} Marne).
Jean Bernard (RPR) (3^e Marne).
André Billardon (PS) (3^e Saône-et-Loire).
Pierre Guidoni (PS) (2^e Aude).
Pierre Zarka (PC) (2^e Seine-Saint-Denis).
André Durr (RPR) (3^e Bas-Rhin).
Georges Klein (CDS) (4^e Bas-Rhin).
Jean-Eric Bousch (RPR) (6^e Moselle).
Jean-Louis Masson (RPR) (2^e Moselle).
Claude Bireaux (CDS) (3^e Haute-Savoie).
Maurice Sergheraert (DIV. MAJ.) (13^e Nord).
Charles Haby (RPR) (2^e Haut-Rhin).
Jean-Paul Fuchs (CDS) (1^{er} Haut-Rhin).
André Rossinot (RAD. SOC.) (3^e Meurthe-et-Moselle).
François d'Aubert (PR) (1^{er} Mayenne).
Claude Vargnies (PC) (17^e Nord).
Pascal Clément (PR) (6^e Loire).
Martin Malvy (PS) (2^e Lot).
Christian Pierret (PS) (2^e Vosges).
Pierre-Etienne Gascher (RPR) (5^e Sarthe).
Jean-Philippe Lecat (MAJ. PRES.) (3^e Côte-d'Or).

Jacques Legendre (RPR) (16^e Nord).
Emile Roger (PC) (14^e Nord).
Emile Roger (PC) (14^e Nord).
Claude Dhinnin (RPR) (3^e Nord).
Gaston Defferre (PS) (3^e Bouches-du-Rhône).
Roland Hugué (PS) (8^e Pas-de-Calais).
Gilbert Faure (PS) (1^e Ariège).
Michel Durafour (RAD) (1^e Loire).
Joseph Maujouan Dugasset (PR) (4^e Loire-Atlantique).

Jean de Lipkowski (RPR) (5^e Chte-Maritime).
Joseph Comiti (RPR) (1^e Bouches-du-Rhône).
Robert Poujade (RPR) (1^e Côtes-d'Or).
Lucien Richard (RPR) (8^e Loire-Atlantique).
Maurice Faure (MRG) (1^e Lot).
Hélène Constans (PC) (1^e Haute-Vienne).
Alexandre Bolo (RPR) (1^e Loire-Atlantique).
André Saint-Paul (PS) (2^e Ariège).
Henri Michel (PS) (2^e Drôme).
Maurice Tissandier (PR) (2^e Indre).
Pierre Monfrais (PR) (1^e Eure).
Jean-Jacques Barthe (PC) (7^e Pas-de-Calais).
Michel Cointat (RPR) (5^e Ile-et-Vilaine).
Lucien Neuwirth (RPR) (2^e Loire).
François Abadie (MRG) (2^e Htes-Pyrénées).
Hubert Ruffe (PC) (2^e Lot-et-Garonne).
Pierre Cornet (PR) (1^e Ardèche).
René Rieudon (PC) (18^e Bouches-du-Rhône).
Maurice Brugnion (PS) (3^e Aisne).
Bernard Stasi (CDS) (4^e Marne).
Raoul Bayou (PS) (5^e Hérault).
Jean-Jacques Beucler (PR) (2^e Hte-Saône).
Daniel Le Meur (PC) (2^e Aisne).
André Billoux (PS) (1^e Tarn).
Henri Lavielle (PS) (2^e Landes).

Raymond Forni (PS) (2^e Terr. de Belfort).
André Delelis (PS) (13^e Pas-de-Calais).
Michel d'Ornano (PR) (3^e Calvados).
Alain Bonnet (MRG) (3^e Dordogne).
Georges Fillioud (PS) (3^e Drôme).
Roland Renard (PC) (4^e Aisne).
Hector Rolland (RPR) (1^e Allier).
Albert Liogier (RPR) (3^e Ardèche).
Jacques Limouzy (RPR) (2^e Tarn).
Jean-Paul Mourot (RPR) (3^e Indre).
Paul Granet (Maj. prés.) (3^e Aube).
Jacques-Antoine Gau (PS) (4^e Isère).
François Mitterrand (PS) (3^e Nièvre).
Gabriel Péronnet (Rad) (4^e Allier).
Jean-Guy Branger (div. maj.) (2^e Charente-Maritime).

Claude Coulais (PR) (2^e Meurthe-et-Moselle).
Didier Julia (RPR) (5^e Seine-et-Marne).
Jean Crenn (RPR) (6^e Finistère).
Jacques Cressard (RPR) (1^e Ile-et-Vilaine).

Paul Caillaud (PR) (1^e Vendée).
Paul Dijoud (PR) (2^e Hautes-Alpes).
André Tourne (PC) (2^e Pyrénées-Orientales).
Robert Wagner (RPR) (6^e Yvelines).
Marc Lauriol (RPR) (4^e Yvelines).
Jacques Delong (RPR) (2^e Haute-Marne).
Jean Jarosz (PC) (23^e Nord).
Gilbert Mathieu (PR) (4^e Côte-d'Or).
André Chazalon (CDS) (3^e Loire).
Jean Falala (RPR) (2^e Marne).
Vincent Porelli (PC) (11^e Bouches-du-Rhône).
Arthur Notebart (PS) (5^e Nord).
Pierre Godéfroy (RPR) (4^e Manche).
Jacques Juygès des Etages (PS) (2^e Nièvre).
Louis Maisonnat (PC) (3^e Isère).
Paul Durafour (MRG) (2^e Saône-et-Loire).
André Chandernagor (PS) (2^e Creuse).
François Le Douarec (RPR) (2^e Illes-et-Vilaine).

LE POINT de Georges Roche

N° 1 (à 20 h 38)

La majorité a gagné largement les élections

La majorité a gagné les élections, et largement. Elle dépasserait, selon les premières estimations, la majorité absolue en sièges de l'Assemblée nationale (246 sièges), de 30 sièges environ.

Certes, la gauche lui reprend des sièges, mais pas dans les proportions qui étaient généralement prévues.

La majorité pourrait totaliser de 275 à 280 sièges et la gauche environ 210 sièges, soit un écart probable de 70 sièges en faveur de la coalition majoritaire sortante.

La cohésion a donc été grande dans l'électorat de la majorité, tandis qu'à gauche les reports de voix se sont mal faits.

D'autre part, la participation a été exceptionnellement forte pour des législatives. Les absentions sont de l'ordre de 15 % seulement, un record pour des élections législatives. La participation n'a été plus grande encore que pour l'élection présidentielle de 1974 (12,7 % d'absentions au second tour, le 19 mai 1974).

Il est d'ailleurs remarquable que les pourcentages de voix se rapprochent de cette élection puisque, selon les estimations de l'A.F.P., ils seraient de l'ordre de 49,5 % pour la gauche et de 50,5 % pour la majorité.

Cette victoire de la majorité sortante est d'abord celle du président de la République qui avait fait appel « à l'intelligence et à la confiance des Français ».

N° 2 (à 21 h 16)

Le nouveau visage de l'Assemblée nationale

La composition politique probable de la nouvelle Assemblée nationale se dégage des estimations fournies vers 20 h 30.

Dans la majorité, qui aurait entre 275 et 285 sièges, le R.P.R. pourrait avoir 142 députés, l'U.D.F. environ 135. Le R.P.R., le groupe le plus nombreux de l'assemblée sortante, resterait donc la formation la plus importante mais avec tout de même un déchet de près de quarante sièges.

Au contraire, les trois partis regroupés au sein de l'U.D.F. (P.R., C.D.S., Parti radical) sont globalement en progression puisqu'ils gagneraient de 20 à 25 sièges par rapport à leurs effectifs dans l'assemblée sortante.

Il y a donc un « rééquilibrage » de la majorité — ce rééquilibrage si souvent recherché et tenté par les « giscardiens » depuis deux ans.

A gauche, le parti socialiste gagne une vingtaine de sièges, ce qui est peu, très peu même par rapport aux prévisions. Il ne sera, en importante numérique, que le troisième groupe de l'Assemblée, le parti communiste progresse de 15 ou 16 sièges, avec 90 députés élus environ. Il y a donc, là aussi, une sorte de rééquilibrage entre P.C. et P.S.

On peut dire que de ce point de vue, le parti communiste a obtenu ce qu'il souhaitait.

Malgré sa progression en sièges, le vaincu de la consultation est donc le parti socialiste dont l'électorat composé s'est, sans doute, délié au cours de ce second tour après s'être déjà quelque peu désagrégé le 12 mars.

Nous sommes loin des élections municipales qui avaient connu une très importante poussée de la gauche.

Il semble que les électeurs, après les vives polémiques qui ont déchiré les deux grands partis de gauche pendant six mois, aient pris conscience des dangers d'une division pouvant être préjudiciable à l'intérêt général en cas d'arrivée de la gauche au pouvoir.

N° 3 (à 21 h 27)

Une majorité renouvelée et... soulagée

La majorité sortante est soulagée : elle a gagné ces législatives elle redoutait tant.

Elle revient un peu amoindrie, certes, mais enfin elle reste largement majoritaire en sièges à l'Assemblée nationale. Ce résultat est naturellement très important politiquement.

La majorité n'a en effet plus le même visage. Le R.P.R. a perdu des sièges, en partie au profit de l'U.D.F., ce que souhaitaient naturellement les centristes, et les « giscardiens ».

Naturellement, ce n'est qu'au moment de la formation des groupes à l'Assemblée que l'on connaîtra l'importance respective de chacune des composantes de la majorité.

Y aura-t-il un groupe unique de l'U.D.F. ? Ou bien les centristes et radicaux voudront-ils former un groupe autonome, comme dans l'assemblée sortante, quitte à constituer un « inter-groupe UDF » ? Ce n'est qu'à ce moment qu'on connaîtra les effectifs réels des formations majoritaires : R.P.R., P.R., centriste.

N° 4 (à 23 h 24)

● La majorité sortante reste majoritaire

● Forte participation au scrutin

● Légère progression de la gauche

La coalition majoritaire sortante garde la majorité à l'Assemblée nationale.

Elle sera moins forte, certes, mais elle dépasse tout de même une trentaine de sièges la majorité absolue qui est de 246 voix pour 491 députés. L'écart avec l'opposition est de l'ordre de 80 sièges.

Ce score a tout de même surpris, même dans les états-majors des partis de la majorité où l'incertitude régnait, avant ce second tour, quant aux résultats définitifs des élections.

La forte participation au scrutin montre toute l'importance que les Français donnaient à ces élections. Les abstentions n'ont été plus faibles qu'à une seule occasion : l'élection présidentielle de 1974 (12,7 % au second tour).

La discipline dans l'électorat de la majorité a certainement été respectée, tandis qu'à gauche les reports de voix entre communistes d'une part, socialistes et radicaux de gauche d'autre part, se sont apparemment mal effectués.

Si la majorité a remporté la victoire — une victoire dont elle a un moment douté — la gauche a cependant progressé, gagnant une bonne vingtaine de sièges par rapport à son effectif global dans l'assemblée sortante.

L'ECLAT DE ROBERT FABRE

Du côté de la majorité, le R.P.R., qui perd des sièges, reste la formation la plus puissante numériquement, mais l'U.D.F. — qui regroupe le P.R., le C.S.D. et le parti radical — fait un bond en avant. Ainsi se trouve réalisé le fameux « rééquilibrage » de la majorité que souhaitaient tant les giscardiens. De ce point de vue, le succès de l'U.D.F. ne peut que réjouir le président de la République et l'on peut dire que la victoire de la majorité est d'abord celle de Valéry Giscard d'Estaing qui avait fait appel « à l'intelligence et à la confiance des Français ».

La défaite relative de la gauche semble déjà avoir des conséquences sur sa cohésion. M. Robert Fabre, président du mouvement des radicaux de gauche, a tiré sans plus attendre les conséquences du scrutin et s'est considéré « délié des engagements » qu'il avait souscrits en 1972 en signant le programme commun qui, « pour la troisième fois en six ans, n'a pas eu l'approbation de la majorité des Français ».

Ces propos ont étonné un autre radical de gauche, M. Michel Crépeau, qui s'est empressé de rappeler que la ligne du parti doit être définie par ses instances et que les décisions du congrès de La Rochelle « s'imposent jusqu'à nouvel ordre à tous les membres du parti et en tout premier lieu à son président ».

POMME DE DISCORDE

L'insuccès de la gauche a donc fait, semble-t-il, une grande victime : le programme commun qui, après avoir été pendant six ans porteur d'espoir pour la moitié des Français, aura constitué, au dernier moment, la plus belle pomme de discorde entre socialistes et communistes que pouvait espérer la majorité sortante.

La semaine qui s'ouvre va donc être politiquement importante. M. Barre va rencontrer demain le président de la République qui présidera, mercredi, le conseil des ministres. M. Valéry Giscard d'Estaing s'adressera ensuite aux Français et l'on attend de lui qu'il trace les grandes orientations de son action future.

De leur côté, tous les partis politiques vont examiner à la loupe les résultats et en tirer les conséquences : le R.P.R. se félicitera d'être le premier parti de France, l'U.D.F. d'avoir gagné son pari, celui d'être une force importante de soutien à l'action du président de la République.

Les personnalités battues

Roger Partrat (CDS) sort. (4^e Loire).
Paul Boudon (Div. Maj.) sort. (3^e Maine-et-Loire).

Jacques Braconnier (RPR) (2^e Seine).
Mme Edith Crésson (PS) (2^e Vienne).
François Giacobbi (RDG) (2^e Haute-Corse).
Jean-Marie Girault (PR) (1^e Calvados).
Guy Beck (PS) sort. (1^e Creuse).
Gérard Godon (RPR) sort. (3^e Yvelines).
Pierre Noal (RPR) sort. (3^e Orne).
Edouard Olivero (CDS) sor. (4^e Côtes-du-Nord).

Raymond Valenet (RPR) sort. (9^e Seine-Saint-Denis).
Raymond Offroy (RPR) sort. (9^e Seine-Maritime).

Michel de Bennetot (RPR) sort. (2^e Finistère).
Charles Bignon (RPR) sort. (3^e Somme).
Michel Poniatowski (PR) sort. (1^e Val-d'Oise).

Mme Anne-Marie Fritsch, rad. soc. sort. (6^e Moselle).
M. Maurice Herzog, RPR sort. (3^e Haute-Savoie).

M. Jean Durieux, PR sort. (17^e Nord).
M. Pierre Charles, MRG sort. (3^e Côte-d'Or).
M. Lionel Stoleru PR (2^e Vosges).
M. Georges Donnez, MDSF sort. (19^e Nord).
M. Pierre Pranchère, PC sort. (1^e Corrèze).
M. Roger Ribadeau-Dumas, RPR sort. (1^e Drôme).

M. André Poutissou, PS sort. (10^e Rhône).
M. Claude Gerbet, PR sort. (1^e Eure-et-Loire).

Louis Joanne (PR-SORT.), 4^e Charente-Maritime.
Charles-Emile Loo (PS-SORT.), 2^e Bouches-du-Rhône.

Claude Lamblin (PC), 1^e Marne.
Marcel Lemoine (PC-SORT.), 1^e Indre.
Maurice Brun (PSD-SORT.), 2^e Allier.
Alain Terrenoire (RPR-SORT.), 5^e Loire.
Jean Kiffer (CNI-SORT.), 1^e Moselle.
Aymar Achille-Fould (RAD. SOC. SORT.), 5^e Gironde.

Edmond Hervé (PS), 1^e Ile-et-Vilaine.
Jean Boyer (PR-SORT.), 6^e Isère.
Edward Schloesing (RAD. SOC. SORT.), 1^e Lot-et-Garonne.

André Dilligent (CDS-SORT.), 8^e Nord.
Nicolas Alfonsi (MRG-SORT.), 1^e Corse-du-Sud.

Edmond Nessler (RPR-SORT.), 2^e Oise.
Charles Naveau (PS-SORT.), 21^e Nord.
André Gravelle (PS-SORT.), 1^e Aube.
André Martin (MDSF-SORT.), 4^e Seine-Maritime.

Marcel Cavallé (PR-SORT.), 1^e Hte-Garonne.
Jean-Marie Commenay (CDS-SORT.), 3^e Landes.

Maurice Mességué, sans étiquette, Gers.
Jacques Hersant, UDF, Oise.
E. Nessler, RPR, député sortant, Oise.
Charles Josselin, PS, Côtes-du-Nord.
Nicolas Alfonsi, MRG, Corse du Sud.
Jean Zuccarelli, MRG, Haute-Corse.